

## Manifeste pour que la France tienne sa place dans un monde numérique :

**CONTACT GIMELEC :**  
Distribution Basse Tension et  
Conversion d'Énergie

**Alain Le Calvé**  
Tél : +33 (0)1 45 05 70 77  
E-mail : alectalve@gimelec.fr

**CONTACT CESIT :**  
110 bd de Sébastopol  
75003 Paris

**Lionel Diez**  
Président  
Tél : +33 (0)6 09 75 15 57  
E-mail : cesit@free.fr

Le 12 mars 2012

Le période électorale qui s'annonce va être l'objet de multiples interventions et d'analyses qui devraient participer à la construction d'un avenir enthousiasmant pour la France. Au cœur des multiples sujets qui seront évoqués, il conviendrait que l'évolution de notre société dans un monde numérique soit considérée à la hauteur des enjeux.

Alors que le monde évolue vers une économie reposant de plus en plus sur les technologies numériques et le développement de centres de données (Datacenters), il convient de doter notre pays des moyens de rivaliser avec ses concurrents directs européens ou américains dans ce secteur.

Le Gimélec et le CESIT souhaitent attirer votre attention et vous aider dans votre réflexion sur cette évolution inéluctable et riche d'opportunités pour notre économie. Nos propositions figurent en annexe.

### *L'importance des centres de données pour la révolution numérique*

En quelques années le monde a totalement changé et l'informatique a pris une place prépondérante dans la vie professionnelle et au quotidien. La révolution industrielle du XIXème siècle n'a été possible que par la présence d'infrastructure de qualité. Aux gares et trains de la révolution industrielle succèdent aujourd'hui les centres de données et les réseaux Internet et électriques.

La France ne manque pas d'atouts. La profession a déjà attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'attractivité du pays à travers l'opération « France for Datacenters » ([www.francefordatacenters.fr](http://www.francefordatacenters.fr)) qui a été conduite en 2009/2010.



Il convient de ne pas laisser passer cette chance pour notre pays !

Le centre de données va prendre une stature primordiale dans le monde numérique de demain. Des centres géants se construisent de par le monde dans les pays conscients de ces nouveaux enjeux. En Inde, en Chine et aux USA se mettent en place de telles infrastructures. Le rôle fédérateur des centres de données devient alors une évidence en se plaçant au centre d'écosystèmes jetant les bases de synergies industrielles et peut devenir un levier de la création d'une véritable industrie du logiciel et des applications numériques avec le développement d'applications que les centres de données accueillent. Élément essentiel de l'économie numérique, les centres de données sont aussi un outil de souveraineté en permettant la maîtrise du traitement et du stockage des données de nos entreprises sur notre territoire.

### ***L'état du parc des centres de données en France***

Comparativement aux autres pays européens, en particulier d'Europe du Nord (Angleterre, Allemagne et Pays-Bas), la France enregistre un retard qui occulte sa chance de jouer un rôle majeur dans ce nouveau monde industriel. 70 % du marché des centres de données se concentrent sur 4 villes. Amsterdam, Londres, Francfort et Paris qui n'est que quatrième dans ce classement.

Le rattrapage du parc de Datacenters du Grand Londres par l'Île-de-France représenterait un investissement total de deux milliards d'euros.

### ***La France, une réelle attractivité***

Un Datacenter est un système complexe et l'attractivité de la France peut se mesurer sur différents critères. Il s'avère que sur l'ensemble de ces critères, la France présente une attractivité globalement positive :

- Une distribution de l'énergie électrique très fiable,
- Un prix de l'énergie électrique stable et peu élevé, ce qui représente un atout majeur. En effet, la consommation électrique représente 30% des coûts opérationnels d'un Datacenter.
- Une énergie électrique faiblement émettrice de CO<sub>2</sub>,
- Une infrastructure Telecom fiable et ouverte à la compétition,
- Une infrastructure de fibres optiques largement déployée et connectée directement aux principaux pays acteurs de l'économie numérique,
- Un prix du m<sup>2</sup> foncier peu élevé,
- Une position géostratégique au carrefour de l'Europe,
- Une population d'ingénieurs et de techniciens parmi les meilleurs,
- Une capitale économique (l'Île-de-France) de 12 millions d'habitants concentrant l'essentiel des investissements IT.

C'est le cumul de ces avantages qui rend la France compétitive en matière de Datacenters.

### ***Une économie numérique riche de promesses pour le pays***

Le développement de l'industrie des centres de données apporte de grands avantages en concentrant des investissements importants dans la région concernée. Le coût moyen de développement d'une de ces usines informatiques est de près de 100 millions €. De tels investissements sont générateurs d'emplois directs et indirects à tous les stades du développement du projet, de la construction à la maintenance de ces équipements.

Les industries numériques françaises, européennes, américaines et mondiales recherchent de plus en plus de puissance de calcul pour leurs opérations mais aussi pour leur recherche et développement. Le déploiement de centres de données en appui de clusters industriels déjà en place renforce la puissance et l'attractivité de ces écosystèmes.

Il en est de même pour des projets communautaires autour de centres d'intérêts sur des métiers ou la recherche. Ce maillage ainsi renforcé faciliterait l'émergence d'un leader français dans le secteur qui est dominé jusqu'à présent par les acteurs anglo-saxons en matière d'hébergement de centre de données.

Les investissements vont aujourd'hui sur des secteurs porteurs et d'avenir comme les services d'hébergement et de Cloud qui vont croître de 20 % par an dans les 3 à 5 prochaines années. Créateur d'emplois et véritable catalyseur d'initiatives en se plaçant au centre de l'écosystème numérique, le centre de données peut constituer le levier permettant l'émergence d'acteurs de taille mondiale dans des domaines en pleine explosion comme le Cloud Computing.

Les représentants du Gimélec et du CESIT sont à votre disposition pour étudier ces projets et des cas concrets d'implantations de Datacenters.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of smaller, connected strokes. The signature is positioned above the text 'Pour le Gimélec'.

Pour le Gimélec

Frédéric ABBAL  
Président du Gimélec

A handwritten signature in black ink, featuring a long, horizontal stroke that curves upwards at the end, followed by a vertical stroke and a few smaller strokes. The signature is positioned above the text 'Pour le CESIT'.

Pour le CESIT

Fabrice COQUIO  
Vice président du CESIT  
Président INTERXION France

Les axes de progrès :

***La libéralisation des initiatives privées mais dans un cadre réglementaire consolidé***

Le secteur s'est essentiellement développé sur l'initiative privée française ou étrangère. Pour devenir plus performant, il convient à présent de le doter d'un cadre réglementaire et législatif adapté.

Le « *European Code of Conduct on Data Centre Energy Efficiency* » y participe même s'il n'est pas d'application obligatoire. Il convient de le promouvoir.

***La mise en place d'un cadre d'activité prévisible***

- Simplifier l'accès au foncier ainsi que les procédures de permis de construire.  
Des initiatives comme celles existant dans la région lyonnaise avec des terrains viabilisés pour des centres de données avec l'appui et l'engagement de la région seraient intéressantes à développer plus largement.
- Faciliter l'accès à l'infrastructure Télécom et électrique.  
Simplifier et rendre plus cohérentes les règles facilitant le passage des fourreaux électriques et de fibres optiques sont de la première importance.
- Rendre prévisible l'évolution des prix et de la consommation énergétique serait d'une grande aide pour les investisseurs et les clients du secteur. Ce cadre, prévisible et clairement défini, permettrait à l'investisseur de planifier son investissement sans avoir à subir les changements erratiques sur le prix de l'électricité. Cette prévisibilité est encore plus importante alors que se profile une dérégulation du marché de la fourniture d'énergie dans notre pays. Il convient de négocier des tarifs spécifiques pour les opérateurs de centres de données\*.  
*\* Souvent dénoncé comme dévoreur d'énergie électrique, un centre de données nécessite une alimentation équivalente à une ville de 50 000 habitants, l'industrialisation du secteur permet en fait d'avoir une gestion optimisée de l'énergie électrique. La mutualisation de l'alimentation apporte un meilleur ratio d'utilisation de l'énergie par serveur. La remise à niveau constante des infrastructures d'alimentation et de climatisation font bénéficier à tous d'une baisse de la consommation énergétique. De plus en plus de centres de données s'alimentent d'ailleurs avec des énergies alternatives aux énergies fossiles et sont précurseurs dans notre pays. Le centre de données est au cœur des questions de demain dans le domaine de la gestion d'énergie par des projets novateurs prouvant le savoir-faire de notre pays à la fois dans la construction et la gestion de ce type d'infrastructure.*
- Garantir la qualité de la connectivité et le suivi du déploiement de la fibre optique représente un axe stratégique pour les années à venir afin d'entretenir le maillage et la nécessaire bande passante pour les futures utilisations liées à l'Internet.

- Créer des formations spécifiques pour le secteur d'activité. Le Gimélec s'est rapproché du CNRS et de l'ADEME en ce sens.

La mise en place de formations spécifiques constitue une piste intéressante pour détenir une main d'œuvre spécialisée dans le refroidissement et l'optimisation énergétique ou le stockage des données.